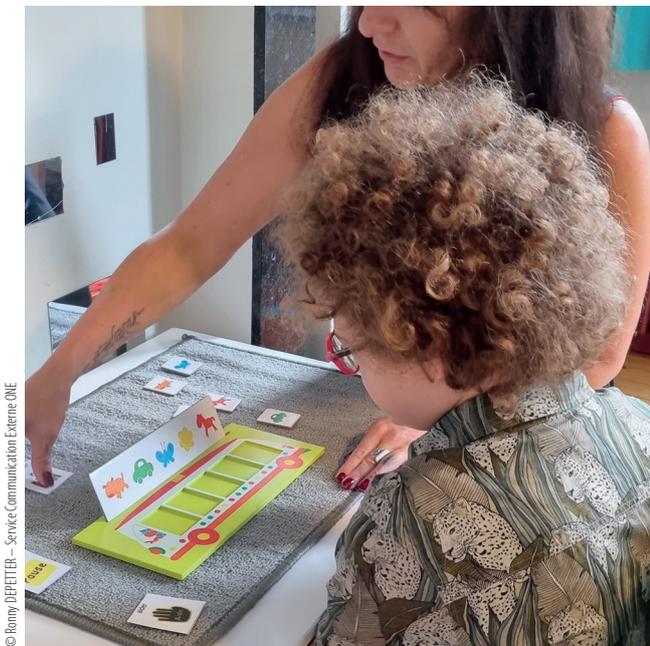


Les c@hiers

du Fonds Houtman n°30 octobre 2021



© Rommy DEPETIER – Service Communication Externe ONE

LE DOSSIER : LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE

- La création d'un dispositif d'information et de sensibilisation à destination des enfants (0-12 ans) 2
- « Alors, on lit ? » - Élaboration d'un programme de lecture partagée enrichie, soutenu par la CAA, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'utilisation du vocabulaire de base et l'accès à la littératie émergente 3

L'EAU À LA BOUCHE 4

ÉDITO

« Communiquer, c'est mettre en commun; et mettre en commun, c'est l'acte qui nous constitue. Si l'on estime que cet acte est impossible, on refuse tout projet humain. »

Albert Jacquard

La communication est un besoin essentiel, un droit reconnu pour tous, qui, la plupart du temps, passe par la parole. Or, dans certaines situations, le langage oral n'est pas possible ou est tellement déformé que ce besoin de communication ne peut être rencontré. Pourtant, des solutions existent : elles sont regroupées sous une même appellation « Communication alternative et améliorée ». Ces dispositifs d'aide à la communication sont malheureusement souvent méconnus, tant par les familles que par les professionnels.

En choisissant de lancer un appel à projets autour de la communication alternative et améliorée (CAA), le Fonds Houtman reconnaît l'importance de soutenir l'expression et la participation des enfants les plus vulnérables, ceux qui souvent, faute de mots pour le dire, ne peuvent faire des choix ou exprimer leur opinion.

Les deux projets soutenus apportent un éclairage complémentaire. La recherche réalisée par Joanne Gosselain sous la direction de Nathalie Nader-Grosbois et d'Anne Bragard de l'UCLouvain offre un remarquable état des lieux du recours à la CAA en Belgique francophone pour les enfants de 0 à 12 ans. Des témoignages des familles mais aussi des professionnels rencontrés émergent notamment le manque de visibilité et de connais-

sance de la CAA, ainsi qu'une grande diversité de parcours. Les chercheuses plaident pour l'accompagnement des familles et en ont esquissé la première étape, sous la forme d'un dispositif de sensibilisation et d'information pour guider parents, professionnels et services spécialisés.

La seconde recherche portée par l'ASBL Alternative 21, en collaboration avec les logopèdes Pascale Grevesse et Nathalie Thomas, s'inscrit très concrètement dans le parcours de différents enfants porteurs de handicaps qui, soutenus par des dispositifs CAA, vont découvrir le plaisir de la lecture et des interactions qu'elle peut susciter. Ainsi, ces enfants ont participé à un programme de lecture partagée enrichie, initialement conçu dans un cadre scolaire mais qui, crise sanitaire oblige, a été mis en place avec succès dans le cadre familial en télépratique. Les résultats confirment qu'au-delà du plaisir partagé de la communication autour d'un livre, soutenir une diversité de moyens d'expression chez l'enfant (par des gestes, des mots, des images ou via un dispositif numérique) lui ouvre aussi la porte vers de nouveaux apprentissages.

Ces projets confirment la possibilité mais aussi l'importance de faire preuve de créativité et d'adaptation pour que chacun puisse s'exprimer et être compris. Les moyens existent. Ils fonctionnent. À nous de les faire (re)connaître et de les utiliser.

Christelle Maillart, Présidente du Comité d'Accompagnement des projets, Professeure ordinaire à la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation de l'ULiège



L'icône indique qu'un développement plus complet des articles est proposé sur le site www.fondshoutman.be



La communication alternative et améliorée, l'affaire de tous

Nous interagissons, nous exprimons nos émotions et nos sentiments, nous acceptons ou refusons des propositions, nous demandons de l'aide, remercions, saluons, blaguons... Nous transmettons régulièrement, de manière autonome, par la parole, des messages dans nos différents environnements de vie. Toutefois, pour des enfants qui, pour diverses raisons, n'ont pas accès à la parole, tout cela relève du défi. Et il en va, entre autres, de leur droit à la participation, mais aussi de leur bien-être et leur développement.

Le Fonds Houtman a soutenu deux recherches-actions portant sur la communication alternative et améliorée, ou CAA : des systèmes qui ont pour but de compenser et faciliter de façon temporaire ou permanente les difficultés des personnes présentant des besoins complexes en communication. L'une a été menée par l'Institut de recherche en sciences psychologiques de l'UCLouvain et l'autre par l'ASBL Alternative 21.

La création d'un dispositif d'information et de sensibilisation pour améliorer les opportunités de communication des enfants (0-12 ans) qui utilisent des systèmes de communication alternative et améliorée (CAA)

Les conséquences d'une communication insuffisamment fonctionnelle sont multiples. Les chercheuses – Joanne Gosselain, Anne Bragard et Nathalie Nader-Grosbois – notent des conséquences directes, comme l'absence de médiateur efficace de la pensée. Parmi les conséquences indirectes, elles relèvent l'influence sur la qualité de vie de l'enfant, des effets sur le plan affectif, émotionnel et social.

Cependant, certaines personnes peuvent être entraînées à utiliser des alternatives à la communication parlée ou écrite. On distingue les systèmes sans assistance : gestes, langue des signes... qui recourent à des moyens que l'on a sur soi (les mains), et les systèmes avec assistance. Ceux-ci exigent du matériel et une technologie qui peut être basse (carnets de communication, écrits, photographies, dessins ou pictogrammes) ou haute (logiciels sur ordinateur ou tablette, dispositifs avec synthèse vocale ou commande oculaire). Multimodaux, ils peuvent être utilisés conjointement. La CAA peut concerner des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme, des enfants qui présentent une paralysie cérébrale, des enfants avec des troubles cognitifs ou des troubles sensoriels simples ou associés, des enfants avec des syndromes génétiques ou présentant une dyspraxie verbale, une dysarthrie ou des troubles d'apprentissage, des enfants présentant une déficience intellectuelle ou des enfants avec un déficit d'attention/hyperactivité, des enfants en situation de polyhandicap...

«Les gens ont besoin d'occasions pour développer leurs compé-

tences communicatives, poursuivent les chercheuses. Or, il arrive que des obstacles plus ou moins systématiques limitent les possibilités.» Ces obstacles ont trait aux pratiques, connaissances, compétences et attitudes des professionnels de première ligne. Les familles parfois ne savent pas comment s'y prendre. Cette recherche-action entend contribuer à lever ces freins. Elle a pour objectif d'examiner les facteurs en jeu dans le processus de choix et d'utilisation de systèmes de CAA pour des enfants à besoins spécifiques âgés de 0 à 12 ans, en considérant leurs milieux de vie, en vue de favoriser leur participation sociale.

Les chercheuses ont récolté l'avis et l'expérience de la CAA de familles, de professionnels du milieu scolaire, d'étudiants en logopédie, du milieu paramédical (logopèdes, ergothérapeutes) et médical (neuropédiatres), de services d'accompagnement et d'aide précoce et de services de l'AViQ et de PHARE. Des focus groupes ont permis aux professionnels et aux parents de croiser leur regard en favorisant l'interdisciplinarité. Sur base de ces données, les chercheuses ont identifié plusieurs leviers d'action : améliorer le degré et l'accès à l'information, améliorer la visibilité de la CAA dans le grand public, améliorer l'accueil et l'accompagnement des familles, augmenter les ressources humaines, matérielles, logistiques, budgétaires. Outre ces principaux axes, elles attirent l'attention sur le processus à l'œuvre avec la CAA : c'est un suivi qui s'orchestre sur des années, tout comme l'accompagnement des familles. Le parcours de chaque enfant est singulier.



L'ensemble de ces constats leur a permis de concevoir un dispositif de sensibilisation et d'information pour guider les parents, les professionnels et les services spécialisés. Accessible à tous, ce manuel évite le clivage fréquent entre intervenants. Ici, parents et professionnels sont des partenaires. Il se clôture sur un arbre décisionnel présentant une diversité de ressources et leurs atouts, indiquant les portes les plus propices à ouvrir en fonction de l'enfant et de ce qu'il souhaite partager avec les autres. Pas de solution standard, mais place à la créativité et à la réflexion. Une réflexion qui évolue avec l'enfant qui grandit et le cheminement de ses parents et des professionnels qui l'entourent.

Contact pour ce projet: UCLouvain/IPSY - Institut de Recherches en Sciences Psychologiques
Place du Cardinal Mercier, 10 bte L3.05.01
1348 Louvain-La-Neuve.

010 47 44 64; nathalie.nader@uclouvain.be
010 47 43 93; anne.bragard@uclouvain.be
010 47 87 68; joanne.gosselain@uclouvain.be

« Alors, on lit ? » - Élaboration d'un programme de lecture partagée enrichie, soutenu par la CAA, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'utilisation du vocabulaire de base et l'accès à la littératie émergente

Ce projet est né de la rencontre entre les parents de Luther, un petit garçon porteur de trisomie 21 et de trouble du spectre de l'autisme, et de deux logopèdes, Pascale Grevesse et Nathalie Thomas, partageant le goût de la littérature jeunesse et l'expérience de la prise en charge d'enfants en situation de handicap.

Carmela Morici a toujours souhaité que Luther soit intégré dans la société ordinaire. En 2016, elle est à l'initiative de la « classe des p'tits potes » à Mont-sur-Marchienne, la toute première classe intégrée à visée inclusive en Fédération Wallonie-Bruxelles. « Nous avons monté l'ASBL Alternative 21 pour défendre ce projet au niveau politique, administratif et financier, dit-elle. On compte aujourd'hui une quinzaine de classes. »

Pascale Grevesse et Nathalie Thomas ont proposé aux p'tits potes un atelier de lecture. L'intervention consiste à lire trois albums de manière répétée à un enfant accompagné d'un ou de ses deux parents en utilisant une communication multimodale. « Nous avons voulu ensuite pousser le projet plus loin, voir si par ce biais on pouvait apprendre du vocabulaire aux enfants, si on pouvait augmenter leur éveil à l'écrit, et si ces compétences se maintenaient à long terme », développent-elles. L'appel à projets du Fonds Houtman fut l'occasion de valider ces hypothèses et d'élargir l'expérience à des groupes d'enfants avec des pathologies différentes, de proposer plusieurs livres de difficulté croissante. Ce projet fournit également des stratégies aux enseignants pour mieux raconter et pour que le livre devienne un outil d'apprentissage.

La première partie du projet devait se dérouler en classe, mais le programme a dû être ajusté à cause de la pandémie. Elles ont alors proposé des séances de télépratique ou télélogopédie pour un parent et son enfant, via internet. Dans la deuxième partie, elles ont étudié la modification des pratiques parentales. « En enseignant aux parents des stratégies efficaces, nous jouons un rôle de modélisation, poursuivent-elles. Un processus qui s'inscrit dans la guidance parentale logopédique. L'intérêt est que l'enfant communique en tout lieu et en tout temps; le parent est l'acteur

principal, car c'est lui qui va veiller à ce que l'enfant le fasse aussi à la maison et dans toute la structure sociale élargie. »

Les logopèdes ont agi à trois niveaux simultanés en proposant des gestes, des pictogrammes et une application avec synthèse vocale sur une tablette. Chaque enfant peut utiliser ce qui est le mieux pour lui : dire le mot, faire un geste, pointer le pictogramme ou le prendre en main. Le support par pictogrammes permet souvent de mettre en place une CAA, mais la tablette a l'avantage de contenir un maximum d'éléments sur un seul support. Elle oralise la phrase et donne à l'enfant un modèle. Il a en même temps le son, l'image et l'écrit. La tablette va lui permettre d'aller plus loin dans la structuration des phrases.

Les premiers résultats de la recherche-action montrent de belles améliorations au niveau de l'acquisition de vocabulaire chez les enfants, mais aussi un changement des pratiques parentales sur la manière de raconter des histoires. « Des parents vont davantage chercher des compétences chez leur enfant », constatent les logopèdes.

Elles ont rédigé un manuel de formation à cette méthode de lecture présentant cinq albums autour desquels sont travaillés des mots de vocabulaire de base et de vocabulaire spécifique, l'apprentissage d'un concept de littératie émergente et la conscience phonologique. Elles espèrent que cet outil circulera parmi les enseignants et les associations, que cela contribuera à les lancer sur cette voie d'apprentissage et que les écoles accueilleront favorablement ces ateliers. Elles travaillent déjà à l'adaptation d'autres récits.

ASBL Alternative 21

0497 68 58 10; alternative21@outlook.be

Logopèdes en charge de la recherche :
Pascale Grevesse : pgrevesse@hotmail.com
Nathalie Thomas : nathalie.thomas@ulb.be



Le Fonds Houtman a intégré en janvier 2021 de nouveaux locaux, accessibles par le 123, Chaussée de Charleroi à Saint-Gilles. Par cet emménagement au 3^{ème} étage du bâtiment qui jouxte les locaux de l'Administration Centrale de l'ONE, le Fonds s'est ainsi rapproché tout naturellement de l'Office.

Colloque 2021

Le Fonds Houtman a organisé, ce **15 octobre 2021** au **CEME** (Charleroi Espace Meeting Européen), un colloque sur le thème de ce Cahier, intitulé « **La communication alternative et améliorée (CAA), l'affaire de tous – Des outils pour communiquer sans parole** ». Pour plus d'informations sur cette thématique et **les outils réalisés** par les équipes, rendez-vous sur le site internet du Fonds : | Ressources.

Appel à projets « Et si on écoutait vraiment les enfants ? » : résultats

165 dossiers ont été transmis au Fonds dans le cadre de l'appel à projets « Et si on écoutait vraiment les enfants? », clôturé le 31 mars 2021. Pour rappel, **4 sous-thématiques** étaient visées par cet appel: la culture et l'accès à celle-ci; la santé; la nature/l'environnement/l'écologie; la diversité au sens large.

La sélection est aujourd'hui clôturée. Voici la liste des 9 projets retenus par le Comité de Sélection dans le cadre de cet appel à projets :

- « **On en parle – Livret numérique comprenant une histoire réalisée par les enfants ainsi qu'un guide de bonnes pratiques** », par l'ASBL Les mots dansés.
- « **La diversité dans tous ses états** », par la FAML, Fédération des amis de la morale laïque.
- « **Apprentis scénographes : quand les enfants conçoivent leurs propres espaces pédagogiques et ludiques pour le Musée d'Ixelles** », par l'ASBL XLart.
- « **Expressions de rue 2** », par l'AMO Dynamo.
- « **Gaming House** », par la Maison des Jeunes d'Arlon.
- « **Coup d'œil: 3ème! Zoom sur l'interculturalité** », par le Centre de Jeunesse de l'Ouest / l'ASBL La Baraka.
- « **Bruxitizen: droits à l'éducation pour tous, qu'en pensent les jeunes ?** », par l'Agence Alter.
- « **Vis ta Vie** », par l'ASBL Ras-El-Hanout.
- « **Ce Covid qui me vide** », par le Foyer des Jeunes des Marolles.

La plupart des projets ont démarré en septembre 2021.

Appel à projets « Dispositifs ciblant les (futurs) papas » : résultats

Depuis de nombreuses années, l'ONE s'interroge sur **la place et l'implication des (futurs) papas**, avant comme après la naissance. Dans ce cadre, l'Office a lancé, avec le soutien du Fonds, un appel à projets permettant de soutenir financièrement des dispositifs ciblant spécifiquement les (futurs) papas.

Les 8 projets sont :

- **Le Babibar**
- **Les Parents Jardiniers**
- **Form'Anim, Centre régional de recherche et d'action sociales sur les problématiques familiales**
- **ASBL Namur Entraide Sida**
- **Entre Parent'aise, ASBL Monde Solidaire**
- **ASBL La Maison Source**
- **CHU Saint-Pierre**

La plupart des projets démarrent en octobre 2021. Pour davantage d'informations: contacter la Cellule Soutien à la Parentalité de l'ONE au 02 542 14 96.

Autres thématiques et projets en cours

Plusieurs projets se poursuivent par ailleurs sous les thématiques suivantes : « Vivre enfant dans la migration », « Enfants exposés aux violences au sein du couple », ... Ils feront l'objet d'une diffusion dans les prochains mois et les prochains numéros des Cahiers.



Éditeur responsable: MC Mauroy,
Chaussée de Charleroi 123
B-1060 Bruxelles
+32 (0) 2 543 11 71
info@fondshoutman.be
www.fondshoutman.be

Coordination:
WAW We All Win srl
Jean-Willy Lardinois
+32 (0) 477 74 15 25
direction@wawmagazine.be

Rédaction:
Pascale Meunier

Mise en page:
Triographic

